

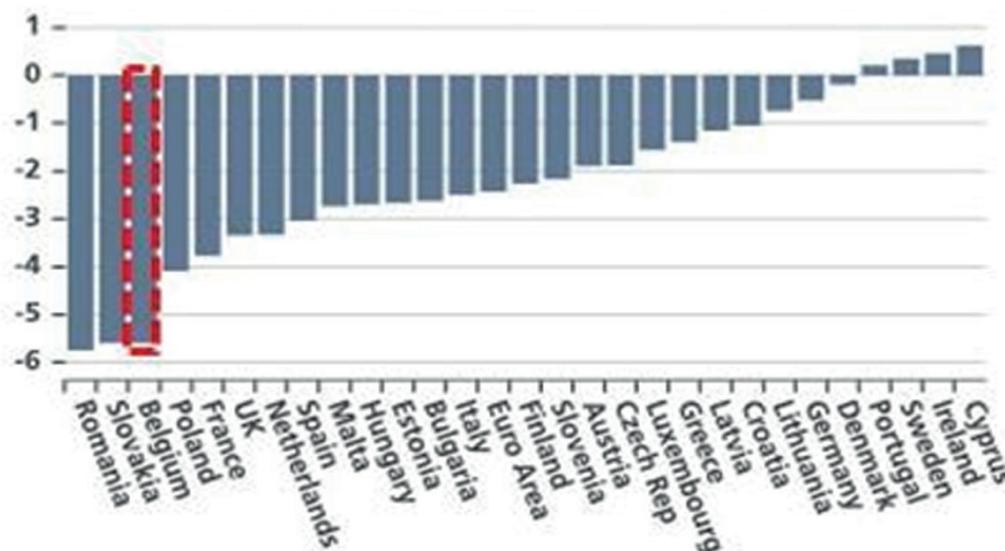
PROPOSITION BUDGETAIRE ET PRIORITES DU MINI-CABINET

LA SITUATION BUDGÉTAIRE LAISSÉE PAR LE GOUVERNEMENT « VIVALDI » : UN PROBLÈME DE DÉPENSES OU DE PRESSION FISCALE ?

- Au cours des cinq dernières années, notre déficit budgétaire a augmenté d'environ 20 milliards d'euros. Pour les cinq prochaines années, à politique inchangée, 20 milliards d'euros supplémentaires s'ajouteront. En effet, selon le comité de monitoring, le déficit budgétaire atteindra près de 45 milliards d'euros en 2029.
- Selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan et du Comité de monitoring, le budget déraile principalement au niveau du gouvernement fédéral et de la sécurité sociale (Entité I).

Solde structurel des pouvoirs publics en 2029

(in % du PIB potentiel, à politique inchangée)

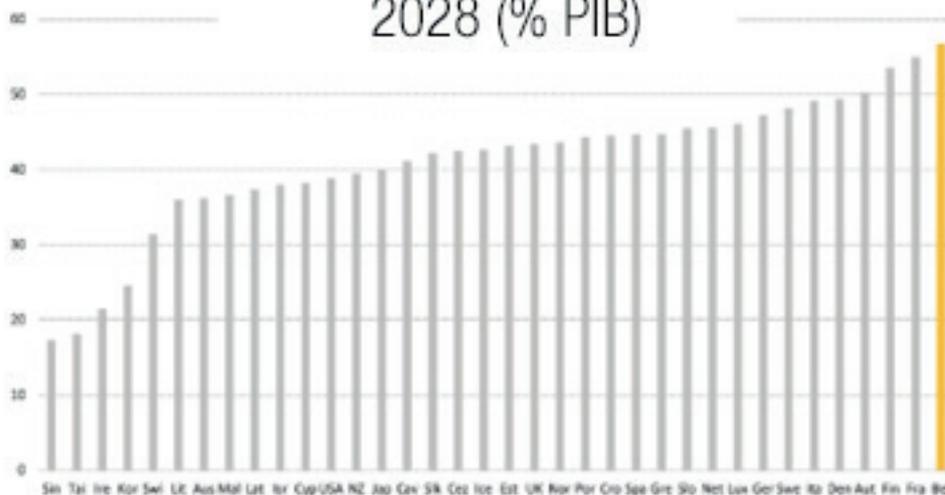


Source: KBC Economics basé sur le FMI

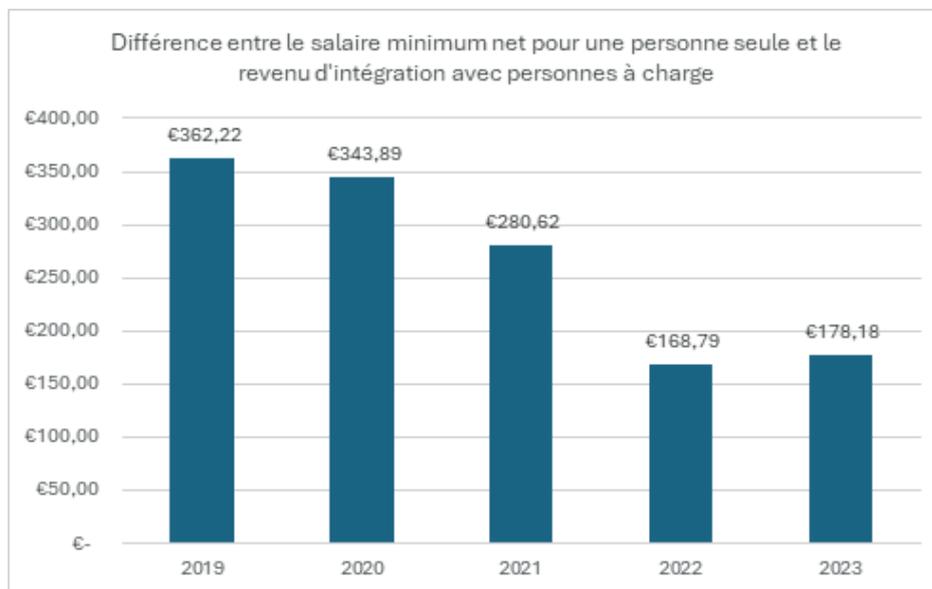
- Tous les pays européens ayant un taux d'endettement élevé (plus de 100 % du PIB) verront leur taux d'endettement diminuer dans les années à venir, à politique inchangée. La Belgique est la seule exception à la règle. Entre-temps, la dette par citoyen s'élève à environ 50.000 euros, soit environ 100.000 euros par travailleur.
- La Commission européenne est particulièrement préoccupée par la dynamique des dépenses. Elle restera supérieure au taux de croissance de l'économie dans les années à venir, à politique inchangée. Cette situation n'est pas tenable à long terme.
- Le FMI prévoit également qu'à politique inchangée (en % du PIB), nous deviendrons le pays dont les dépenses publiques sont les plus élevées de tout le monde occidental.

Projections FMI des dépenses publiques»

2028 (% PIB)



- L'une des raisons de l'augmentation de ces dépenses est le vieillissement de la population. Alors que la coalition « suédoise » (avec la participation de la N-VA) avait pris des mesures pour réduire la facture future, le gouvernement De Croo (sans la N-VA) l'a encore augmentée.
- L'OCDE a publié un rapport et des chiffres (Taxing Wages, OCDE) qui réaffirment que les travailleurs belges sont les plus taxés au monde. En effet, la Belgique est le seul pays où plus de 50 % du salaire brut est prélevé. L'écart avec des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas s'est encore creusé. Dans ces pays, nous constatons une évolution positive, avec des prélèvements moins importants qu'auparavant.
- Alors que la coalition « suédoise » continuait à faire évoluer ce chiffre dans la bonne direction, sous le gouvernement De Croo, le « coin salarial » a de nouveau légèrement augmenté. En raison des nombreuses indexations des salaires bruts, une part plus importante des revenus est passée dans des tranches d'imposition plus élevées, non encore indexées, ce qui a naturellement augmenté la pression fiscale moyenne sur le travail. Pendant quatre années, les réductions d'impôts pour la population active (comme l'épargne-pension, par exemple) n'ont pas été indexées. En outre, des milliards d'euros d'augmentations d'impôts ont été ajoutés. Il y a eu une augmentation de la taxation des voitures de société, une taxe sur les billets d'avion, de nombreuses organisations à but non lucratif ont vu leur taxation augmenter (taxe compensatoire des droits de succession), le système des droits d'auteur a été limité, etc.
- Combiné à la politique de forte augmentation du revenu d'intégration et des allocations de chômage au-delà des indexations, le fossé entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas s'est réduit d'autant.
- Le dernier rapport d'EUROSTAT indique - ce qui n'est pas vraiment surprenant - que c'est en Belgique que la différence dans le porte-monnaie entre les personnes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas est de loin la plus faible de tous les pays européens. En tenant compte de toutes les prestations sociales, un parent isolé qui échange le revenu d'intégration contre un emploi conserve à peine 28,5 euros de plus par mois.



ENTREPRENEURS ET INDUSTRIE

- Les études récentes montrent que la confiance des entreprises est faible. Dans l'industrie, seule une entreprise sur quatre est encore convaincue que la Belgique est un pays attrayant pour réaliser de nouveaux investissements.
- L'industrie belge a connu un repli sur cinq des six derniers trimestres. L'année dernière (2023), l'industrie belge s'est contractée de 5,2 %. La pharmacie (il est vrai dans un contexte de régression de la demande de vaccins corona), le textile et la chimie en ont été les plus grandes victimes.
- La tendance se poursuivra en 2024 : en février, notre pays a connu la plus forte baisse de la production industrielle (en glissement annuel) de l'UE, juste derrière l'Irlande.
- Ces chiffres confirment la tendance négative qui se dessine depuis un certain temps, avec une diminution systématique de la part de l'industrie dans notre PIB. Alors que la valeur ajoutée produite par notre économie tout entière a augmenté de plus de 20 % au cours des 15 dernières années, nous sommes revenus au niveau de 2007 pour l'industrie. Alors que l'industrie manufacturière représentait 30 % du PIB dans les années 1970, elle n'en représente plus que 17,1 % aujourd'hui.
- La situation de l'industrie chimique est symptomatique : l'utilisation des capacités est à son plus bas niveau et aucun investissement majeur n'a été annoncé en 2023 (source : Essencia).
- En 2023, 10 243 entreprises ont été déclarées en faillite en Belgique. Il s'agit d'une augmentation de 11 % par rapport à 2022 (9 265 faillites) et du troisième résultat le plus élevé de la dernière décennie.
- En ce qui concerne les grandes vagues de licenciements, nous observons également une tendance à la hausse : Sappi, Balta, Audi, Van Hool,... Presque toutes les entreprises industrielles réduisent leurs effectifs ou suppriment des emplois.

Efficacité

- La Belgique est l'un des plus mauvais élèves de la classe européenne en ce qui concerne le nombre de personnes actives par rapport à la population en âge de travailler. Avec 72,1 %, nous sommes en dessous de la moyenne européenne de 75,3 % en tant que pays.
- Au cours des quatre dernières années, nous n'avons pratiquement rien fait pour améliorer notre taux d'emploi. Malheureusement, l'écart avec la moyenne européenne s'est encore creusé. **Des pays comme la Grèce, l'Espagne et l'Italie menacent même de nous dépasser au rythme actuel.**

Conclusions

- Notre déficit budgétaire explosera si les politiques restent inchangées.
- Nos dépenses publiques explosent à politique inchangée.
- Notre taux d'endettement continue d'augmenter.
- La pression fiscale est beaucoup trop élevée, en particulier sur le travail.
- La confiance des entreprises est faible. Notre industrie est en difficulté.
- Il y a trop peu de personnes au travail.

- La situation actuelle est explicitement qualifiée d' "insoutenable" par la Cour des comptes, le Bureau du plan et la Banque nationale, entre autres.

- *Il y a fort à parier qu'une condamnation européenne interviendra prochainement, à politique inchangée (cf. infra).*

- Des mesures sont nécessaires pour assainir le budget et réduire la dette par priorité :

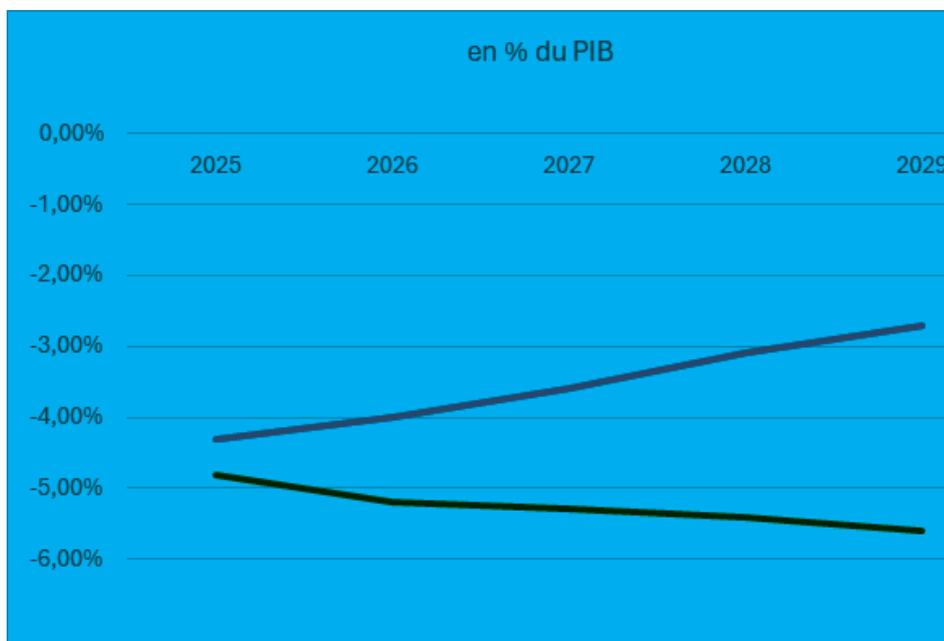
- Réduire les dépenses publiques
- Faire en sorte que le travail soit plus rémunérateur
- Rétablir la confiance des entreprises

L'EFFORT REQUIS : LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES

- La Belgique est restée le seul État membre à s'abstenir lors du vote final sur le texte clé des nouvelles règles budgétaires européennes.

- Mais l'impact sera bien là :

- Les règles de l'UE postulent qu'un pays ne dépasse pas un déficit annuel de 3 % du PIB et un ratio d'endettement de 60 % du PIB.
- Pour chaque pays, une trajectoire spécifique est établie pour que le déficit se rapproche de l'objectif de - 3 % du PIB sur une période de quatre ans.
- Cette période peut être étendue à sept ans si le pays en question met également en œuvre des réformes structurelles combinées à des investissements qui augmentent la productivité et renforcent la croissance économique.
- À plus long terme, le déficit ne devrait être structurellement que de 1,5 % du PIB pour assurer la viabilité de la dette.
- Plus précisément, en Belgique, nous devons :
 - Améliorer le solde budgétaire primaire de 0,65 % du PIB par an en termes structurels (à l'exclusion donc des charges d'intérêt), de manière à tomber en dessous d'un solde de financement de 3 % dans les cinq ans.
 - Diminuer le ratio de la dette de 1 % par an jusqu'à ce que le niveau de 90 % du PIB soit atteint. Par la suite, la dette devrait être réduite d'au moins 0,5 % du PIB par an.
 - Ce qui précède signifie un exercice d'assainissement en profondeur au cours des quatre à sept prochaines années afin de quitter le banc des mauvais élèves européens.
- À long terme, l'objectif est de maintenir le déficit budgétaire global en dessous de 1,5 % du PIB, de manière à disposer d'une certaine marge de manœuvre en cas d'événements ou de chocs inattendus. Pour y parvenir, nous devrions viser un excédent primaire structurel d'environ 2 % du PIB.



MESURES PRECONISEES PAR LA N-VA

- Nous avons choisi de passer en revue un ensemble de mesures qu'un mini-cabinet fédéral devrait prendre pour au minimum se conformer aux règles budgétaires européennes en une seule législature.
- Un tel mini-cabinet fédéral est indispensable en ce qui nous concerne. Nous n'avons pas de temps à perdre après les élections. Nous devons commencer à travailler sur deux priorités dès le premier jour :
- Un programme de relance socio-économique pour ne pas mettre en péril notre prospérité. Cela devra être fait par un mini-cabinet consacré, éventuellement pour un mandat de deux ans, uniquement à cela.
- Entre-temps, nous devons négocier un changement institutionnel, qui rendra notre modèle étatique fondamentalement plus sain et donnera plus de pouvoir aux régions.
- La N-VA a fait calculer les priorités de ce programme de relance socio-économique au niveau fédéral par le Bureau fédéral du Plan.
- Les objectifs de ce programme limité sont les suivants :
- Respecter les règles budgétaires européennes actualisées
- Par voie d'assainissement et non par l'alourdissement de la pression fiscale.
- Récompenser davantage le travail. Il faut un écart net de 500 euros par mois entre travail et l'inactivité.
- Des investissements supplémentaires et un financement structurel pour les fonctions régaliennes essentielles, notamment la défense, la police et la justice.

Ambition 1 - Économiser sur les dépenses publiques

- Économiser sur les coûts de fonctionnement politiques :
- réduire le nombre de députés et abolir le Sénat
- ne pas indexer les dotations des partis
- supprimer le niveau provincial
- limiter les coûts du gouvernement fédéral (y compris les cabinets) et de la famille royale
- Moins de subsides : à l'instar du gouvernement flamand, nous passerons au crible tous les subsides et faisons des économies là où c'est possible. Quelques exemples :
- distribution des journaux
- coopération au développement (les gouvernements régionaux examinent ce qu'ils reprennent et l'intègrent dans un programme économique et de sécurité)
- SNCB
- réduction des projets de prestige coûteux du gouvernement fédéral (mise à niveau du Cinquantenaire 2030, dorsale hydrogène, ...)
- Réduction des coûts d'exploitation des gouvernements :
- Fusions de SPF, de SPP, détachement d'institutions scientifiques fédérales, etc.
- Sabrer dans les quelque 300 conseils consultatifs fédéraux.
- Moins d'espaces de bureau (télétravail, fonctionnement plus efficace de la Régie des bâtiments, ...)
- Fin de la pilarisation aux frais du contribuable : versement par l'État des allocations de chômage, fin du subventionnement des primes syndicales, des frais de gestion de la sécurité sociale, etc.

Ambition 2 : Rendre le travail plus avantageux - préserver le pouvoir d'achat

- Suppression immédiate de la cotisation spéciale de sécurité sociale
- Déduction fiscale à 100 % pour la garde d'enfants
- Soutien aux entrepreneurs :
- Nous introduisons une déduction entrepreneuriale de 20 % (avec un maximum de 10 000 euros) sur les revenus des indépendants à titre principal et secondaire.
- La déduction pour investissement pour les indépendants passe de 8 à 25 %

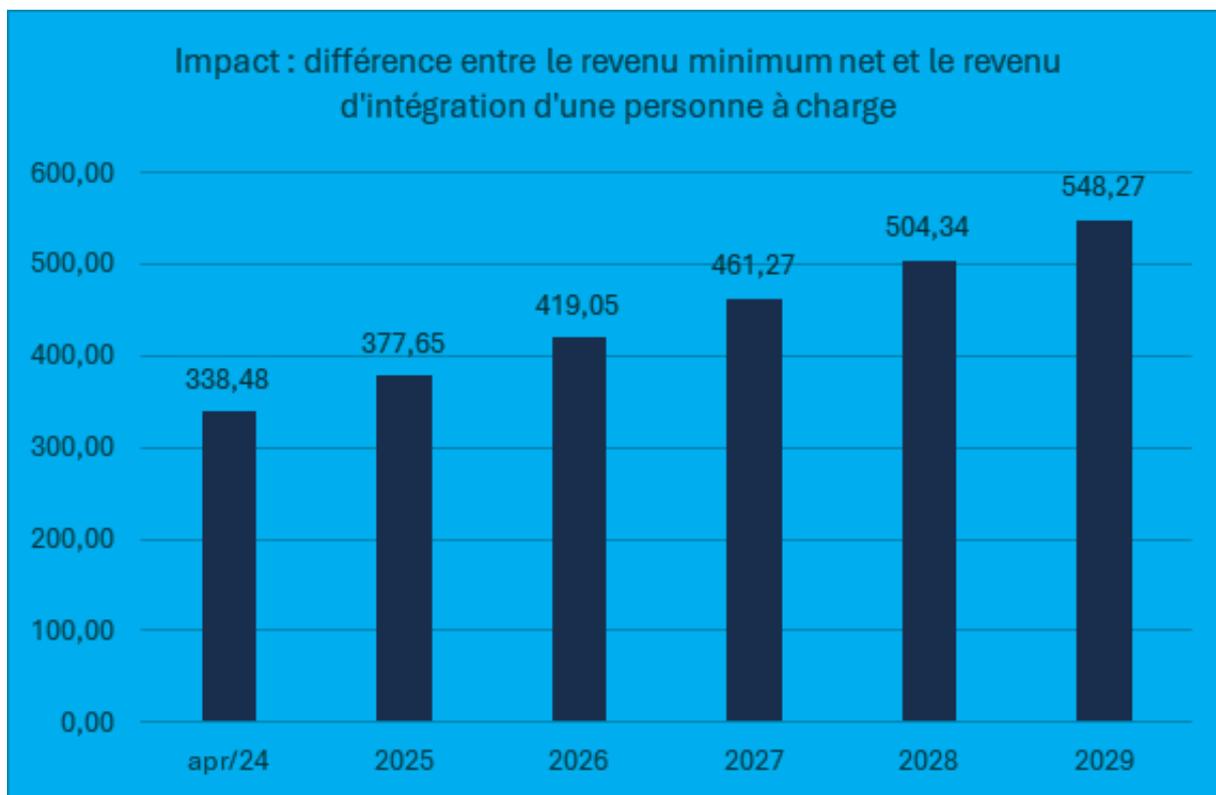
- Soutien au marché du logement par le rétablissement de l'application générale et étendue de la TVA de 6 % sur la démolition et la reconstruction.
- Renforcer davantage les pensions faibles et moyennes : nous prévoyons de dépenser la totalité de la partie "pensions" de l'enveloppe sociale.
- Financer l'allègement de la pression fiscale sur le travail par une suppression des déductions fiscales pour les non-actifs, l'harmonisation de la notion de rémunération, la réduction des subventions aux combustibles fossiles, le resserrement de la déduction pour les investissements directs étrangers, etc., mais aussi par des réformes et des économies réalisées ailleurs.
- Globalement, la charge fiscale diminue.

Ambition 3 - Une politique sociale équitable

Nos dépenses sociales totales sont passées de 100 à 150 milliards d'euros au cours de la dernière décennie. À politique inchangée, elles augmenteront encore pour atteindre 200 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. La politique sociale de ce pays doit être plus juste pour contrer cette explosion des dépenses.

- Plus de personnes au travail :
- Limiter les allocations de chômage dans le temps.
- Sauts d'index pour les allocations de chômage et le revenu d'intégration. En effet, ceux-ci ont augmenté respectivement de 8 % et 12 % en plus de l'indexation au cours de la dernière législature, réduisant ainsi indûment l'écart entre les personnes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas.
- Plus d'entrée dans le système du chômage avec complément d'entreprise
- Activation des fonctionnaires mis à la pension pour raison médicale
- Activation des malades de longue durée par la responsabilisation de tous les acteurs
- Investissements dans les soins de santé :
- Nous prévoyons une trajectoire de croissance réaliste (en plus de l'index) pour les dépenses d'assurance-maladie. En ligne avec la croissance économique.
- Au cours de la prochaine législature, dans nos plans, nous augmenterons le budget de plus d'un milliard d'euros par an en moyenne.
- Les ressources doivent bénéficier aux patients, et non aux structures et à la polarisation.
- Assurer l'avenir des pensions en maintenant un coût supportable:
- Saut d'index pour les pensions les plus élevées, supérieures à 3 500 euros.
- Suppression de la péréquation
- Réduction du bonus pension
- Droits et obligations des nouveaux arrivants :
- Exigence de résidence de cinq ans avant d'avoir accès au revenu d'intégration
- Une partie du montant du revenu d'intégration est liée à des conditions d'intégration, de langue, d'activation, etc.
- Limiter la migration :
- Diminution de la capacité d'accueil
- Investissement dans le désengagement et le retour
- Application du pacte européen sur les migrations : prévoir un budget les premières années pour racheter l'obligation d'accueil et réduire ainsi l'afflux de demandeurs d'asile à pratiquement zéro. Cela peut se justifier par le fait que la Belgique a fait beaucoup plus que sa part ces dernières années.

Grâce à nos mesures, nous veillons à ce que l'écart entre le travail et l'inactivité soit supérieur à 500 euros.



Ambition 4 : Croissance, innovation et productivité

- Dès le premier jour, investir dans la sécurité, la digitalisation de l'administration et la transition climatique, avec un financement structurel annuel dans le budget et un soutien temporaire via un fonds (vente d'actifs). Le gouvernement fédéral vend des participations non stratégiques, telles que sa participation dans BNP Paribas, Ethias et autres. Le produit de la vente sera utilisé pour réduire la dette et soutenir les investissements temporaires dans la défense, la justice, la police, l'énergie et la transition numérique.
- Nous maintenons le plus grand nombre possible de centrales nucléaires ouvertes le plus longtemps possible. Nous supprimons la loi sur la sortie du nucléaire.
- Nous envisageons un ensemble de mesures visant à accroître la productivité, notamment :
 - Horaires d'ouverture flexibles
 - Assouplissement du travail de nuit
 - Elargissement des flexi-jobs
 - Allègement des heures supplémentaires
 - Suppression des coûts administratifs pour les entrepreneurs
 - Simplification de la création d'entreprise.

Conclusions

- Des mesures strictes sont nécessaires ici et là, en particulier à l'égard des personnes qui ne travaillent pas mais pourraient le faire (voir les mesures relatives aux allocations de chômage et au revenu d'intégration). Il est vraiment nécessaire que plus de personnes soient au travail et de maîtriser les dépenses sociales.
- Nous avons délibérément choisi de ne pas agir par le biais d'augmentations d'impôts, mais par le biais d'économies sur l'appareil d'État et les dépenses sociales. En effet, les statistiques montrent que la Belgique a un problème de dépenses, et certainement pas un problème d'impôts trop bas.
- Nous avons fait calculer toutes nos mesures. Nous sommes convaincus qu'avec ces mesures au bout du chemin :
 - Ce pays peut se conformer aux règles budgétaires européennes ;
 - notre économie connaîtra une croissance plus forte ;
 - la création d'emplois sera plus élevée ;
 - un plus grand nombre de personnes seront activées ;

- le pouvoir d'achat des travailleurs sera mieux protégé et continuera à croître fortement globalement ;
- l'écart entre les personnes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas sera supérieur à 500 euros ;
- nous protégeons les pensions les plus basses et moyennes. Elles bénéficient de toutes les indexations et augmentations supplémentaires en dépensant à cet effet la totalité de l'enveloppe sociale disponible ;
- nous continuons à investir massivement dans notre système de santé ;
- nous améliorons notre approvisionnement en énergie grâce à une énergie nucléaire respectueuse du climat. Nous investissons dans des centrales nouvelles et existantes ;
- nous investissons dans des fonctions gouvernementales essentielles telles que la sécurité et nous respectons nos engagements internationaux (défense : 2 % du PIB).
- En période de campagne électorale, certains partis ne se rallieront pas à nos propositions, mais après les élections, nous sommes convaincus que notre combinaison de mesures sera soutenue par une majorité.
- Il sera alors important d'en tirer le meilleur parti possible et d'éviter que le PS n'oriente les négociations budgétaires vers les 10 à 15 milliards d'euros de hausses d'impôts prévues dans son programme.
- Les deux premières années de la nouvelle législature assureront la transition, et permettront des négociations qui devraient déboucher sur un nouveau modèle institutionnel qui donne plus de pouvoir aux régions et des finances publiques structurellement plus saines.